Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212901474-20251222-D2025063-DE

MELLAC
MELLAG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, à quatorze heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la Présidence de Monsieur Franck CHAPOULIE, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : CHAPOULIE Franck, DARRACQ Gilles, DUPONT Tiphaine, HENRIO Philippe, HERVE Guénaël, LE BIHAN Loïc, LE CRANN Nolwenn, LE GOFF Patrice, LESCOAT Christophe, LE ROUX David, LOZACHMEUR Gilles, MARTIN Thierry, NIGEN Pascale, PÉRON Marie-Christine, PHILIPPE Christelle.

Absents excusés : BIHANNIC Armelle, ESCOLAN Séverine, LUCAS Marie-Dominique, NIVAIGNE Christophe, ROZEAU Amélie, SAFFRAY Morgane.

Absents : GRALL Gérard, PERON Christelle.

La séance du 16 décembre n'ayant pu se tenir, faute de quorum, la présente séance a été convoquée à la suite, avec le même ordre du jour, conformément à l'article L2127-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la condition de quorum n'est donc pas exigée pour la présente séance.

Madame Armelle BIHANNIC a donné procuration à Monsieur Franck CHAPOULIE.
Madame Séverine ESCOLAN a donné procuration à Monsieur Gilles DARRACQ.
Madame Marie-Dominique LUCAS a donné procuration à Madame Tiphaine DUPONT.
Monsieur Christophe NIVAIGNE a donné procuration à Madame Nolwenn LE CRANN.
Madame Morgane SAFFRAY a donné procuration à Monsieur Guénaël HERVE.
Madame Amélie ROZEAU a donné procuration à Monsieur David LE ROUX.

Monsieur Philippe HENRIO a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212901474-20251222-D2025063-DE

Mise à jour du tableau des emplois

Monsieur le Maire explique qu'il est proposé de mettre à jour le tableau des emplois afin de prendre en compte les points suivants :

Poste d'agent d'entretien / agent polyvalent services scolaire et périscolaire : l'agent sur le poste a fait valoir ses droits à retraite à compter du 7 octobre 2025. Au vu de l'évolution des effectifs des enfants fréquentant l'école, en baisse ces dernières années, il n'est pas prévu de recruter sur ce poste. Il est donc proposé de le supprimer.

Responsables intermédiaires services scolaire et périscolaire : il est proposé de créer 2 postes de responsables intermédiaires au service scolaire et périscolaire. Un poste d'ATSEM et un poste d'agent d'entretien seraient ainsi supprimés et deux postes de responsables intermédiaires créés. Ces responsables intermédiaires permettront d'épauler et décharger le responsable du service et de gérer au plus près du terrain et des services les problématiques de premier niveau. Deux agents ont fait part de leur intérêt pour ces postes : leurs postes respectifs (1 poste d'ATSEM et 1 poste d'agent d'entretien / agent polyvalent des services scolaires et périscolaires) seront donc supprimés pour être remplacés par des postes de responsables intermédiaires (1 poste de responsable service scolaire – ATSEM – et 1 poste de responsable service périscolaire), sur lesquels ils seront nommés.

Ces modifications du tableau des emplois ont été soumises pour avis au Comité Social Territorial départemental, qui a émis un avis favorable lors de sa séance du 25 novembre 2025.

Le Conseil municipal,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial départemental en date du 25 novembre 2025 ;

VU l'avis de la Commission Ressources et Organisation en date du 12 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré :

DECIDE de modifier le tableau des emplois tel que proposé et figurant en annexe de la présente délibération, à compter du 1er janvier 2026 ;

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la commune.

Votes :

- ***Pour : 21*** *(Procurations : Armelle BIHANNIC, Séverine ESCOLAN, Marie-Dominique LUCAS, Christophe NIVAIGNE, Morgane SAFFRAY, Amélie ROZEAU)*
- ***Contre : 0***
- ***Abstention : 0***

Fait et délibéré à Mellac
Certifiée exécutoire,

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac

MAIRIE DE MELLAC 29300 FINISTÈRE